

LE PTIT MAG TOUT CE QUI FAIT L'ACTUALITE

Seuillet



VIE COMMUNALE

QUOI DE NEUF A SEUILLET ?

ACTIONS 2021

UN PROGRAMME AMBITIEUX

LA FIBRE A SEUILLET

COMMENT CA MARCHE ?

UN BUDGET COMMUNAL OPTIMISTE



Les finances de la commune sont toujours au beau fixe. En effet cette année encore **les élus n'ont pas souhaité et cela pour la 9^o année consécutive, procéder à l'augmentation des impôts locaux.**

Préserver le pouvoir d'achat des Seuiltois et Seuiltoises reste la priorité des élus. En effet gérer l'argent public est un exercice de plus en plus complexe...Mais Seuillet ne connaît pas de crise financière de fond et ce

depuis de nombreuses années.

Le budget principal ne connaîtra pas encore d'emprunt pour le financement des travaux 2021. **La dette se réduit encore et comme déjà évoqué, au 1er janvier 2026, Seuillet ne comportera plus d'endettement!**

Le budget global voté en avril dernier s'élève à 101.804 € en Investissement et à 343.751€ en fonctionnement. Le budget annexe s'élève à 445.000€, il est aussi équilibré sur ses deux sections.

Quant au budget annexe café restaurant il est aussi équilibré sur ces deux sections et reste encore à un bon niveau du fait de la fin des paiements des dernières factures de travaux.

Ce travail de rigueur et de précision budgétaire nous permet de voir loin ensemble!



LE CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS EN PLEINE FORME

Les jeunes du CME, ont connu eux aussi une année compliquée, afin de mener à bien leurs projets. Ils ont pris à cœur de gérer, comme les grands, leur budget.

Toutefois leur programme a pu voir le jour et les différentes actions qu'ils avaient prévues ont pu être réalisées.



Rappelons les:

- ⇒ **Plantations d'arbres au terrain de pétanque.**
- ⇒ **Semis pour la végétalisation du mur de l'école,**
- ⇒ **Acquisition de matériels pour le périscolaire (cages de foot etc...)**

Et enfin l'intervention du Centre Technique Intercommunal pour les

accompagner dans les plantations et l'embellissement de l'école. Un grand merci à eux! Encouragez les!

Maire du CME: Gabin VIALETTE

Adjoint: Alexis NEBOUT

Conseillers Municipaux: Léa LAREURE et Jade DEROUTEZ

PROGRAMME D' ACTIONS 2021

Voirie, espaces publics et cadre de vie

- ⇒ Réfection du chemin du château de la Roche
 - ⇒ Réparations diverses de voirie
 - ⇒ Aménagement du parking de l'auberge du Jacquelin
- Montant total du programme: 47.000€**

Travaux aux bâtiments communaux et acquisitions

- ⇒ Remplacement du mobilier intégré du restaurant scolaire
 - ⇒ Réfection de la couverture de l'annexe du café-restaurant
 - ⇒ Démolition de la friche du bourg
 - ⇒ Etude de réhabilitation des couvertures des chapelles de l'église
- Montant total du programme: 26.500€**

Soutien à l'attractivité locale

- ⇒ Mise en place d'un **parcours culturel** au bourg et le long de la rivière: 1.500€
- ⇒ Subventions de fonctionnement aux **associations locales: 2.000€**
- ⇒ Subventions de fonctionnement à l'école communale de **68€/élèves pour 38 enfants.**
- ⇒ Participation au financement de **l'accueil périscolaire des familles** au centre de Loisirs de St Rémy en Rollat: **2.300€.**

LE CONTRAT DE REVITALISATION DU CENTRE BOURG

« L'étude finalisée »

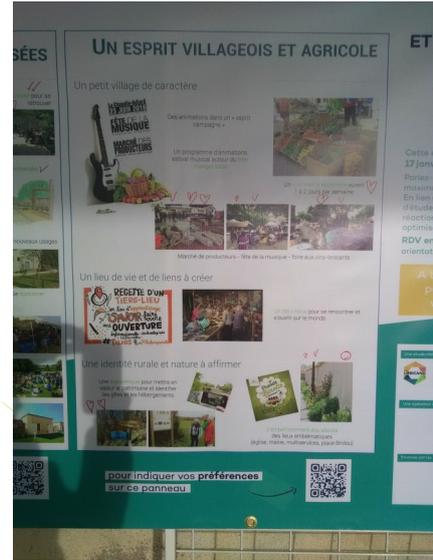
Enfin! L'étude de revitalisation du centre bourg a été livrée par le cabinet d'étude « Urbican » mandaté par Vichy Communauté.

Depuis décembre 2018, date à laquelle la commune s'est inscrite au programme et malgré la pandémie, le résultat est là! Cette étude va permettre d'avoir un fil guide pour les 15 prochaines années et surtout que Seuillet soit accompagné financièrement par les partenaires institutionnels.

Vous avez participé aux différentes étapes de concertation et nous vous en remercions. Le travail va donc pouvoir se poursuivre et les actions que vous connaissez déjà vont prendre la voie de la réalisation.

Rappelons les grandes lignes:

Construction de logements, relance de l'activité économique du café restaurant, création d'un espace public, entretien du patrimoine historique, relance des animations en centre bourg, mise en œuvre d'un programme de circuit court en seront les principales!



LES TRAVAUX EN COURS



Les travaux d'aménagement et d'entretien de la voirie connaissent cette année un programme important et ambitieux.

En effet la réfection du chemin du château de la Roche a vu son revêtement repris en globalité pour un montant de 31.000€. Mais c'est aussi différents travaux d'entretien de la voirie, qui a souffert des aléas climatiques de l'été et de l'hiver.

Puis suite à la réhabilitation du café restaurant, il était nécessaire et indispensable de procéder à la réfection du parking de celui-ci.

Enfin comme vous l'avez vu la démolition de la friche du bourg est terminée. Le transfert du bien au bailleur « Allier Habitat » est en cours de finalisation. Le bailleur va programmer les études courant 2022 et lancer les travaux de construction des logements locatifs en 2023.

L'AUBERGE DU JACQUELIN OPERATIONNELLE



Le calendrier d'opération et le budget sont tenus!

Débutés à l'automne dernier, les travaux de réhabilitation de l'auberge du Jacquelin sont terminés. Les élus ont pris soin de tenir le budget, puisqu'aucun dépassement de travaux n'a eu lieu durant l'opération. Le budget et les délais sont au rendez-vous.

Pour rappel cette opération de 255.000€ a bénéficié de 80% de subventions

Place maintenant à la relance!

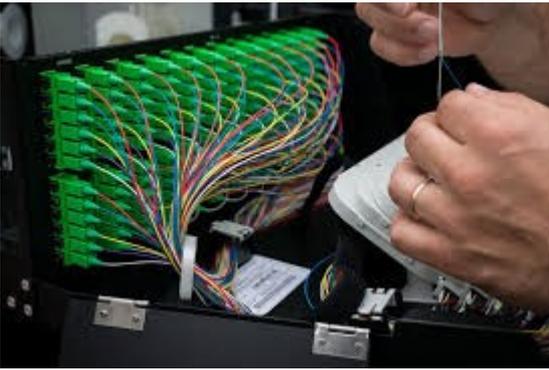
Monsieur et Madame Barthoux Laurence et Marc repreneurs de l'activité sont d'ores et déjà à votre disposition **depuis le 27 mai**.

Ils vous accueilleront avec le plus grand plaisir en vous préparant des plats de cuisine familiale traditionnelle de grande qualité. **Dans le mot revitalisation, il y a vie...**

Alors redonnons tous ensemble de la vie à notre commerce et à notre centre bourg afin de continuer de faire de Seuillet la commune où il fait bon vivre!

Contact Auberge du Jacquelin : 04.70.90.93.71 ou 06.32.98.89.89

LA FIBRE A SEUILLET...



Le déploiement des infrastructures **haut débit** et **très haut débit** dans notre Communauté d'agglomération constitue un puissant levier de **développement territorial**. La **fibre optique**, déployée petit à petit permet ainsi à nos acteurs économiques de profiter d'un **outil stratégique** en matière de performance et de compétitivité.

Face à ces enjeux économiques et sociétaux, une démarche volontariste a été engagée dans la Région Auvergne s'appuyant sur un consensus entre les principaux acteurs publics constitués en instance de concertation régionale : Etat, Région, Départements et Agglomérations. Ces actions s'inscrivent dans l'objectif national fixé début 2010 par l'Etat d'atteindre le taux de **100% Très Haut Débit en 2025**. Vichy Communauté s'inscrit

pleinement dans cette dynamique.

La démarche est en cours : Vichy Communauté a doublé le nombre de prises commercialisables en 1 an : leur nombre est passé de 14 745 prises commercialisables en 2019 à 29 607 prises fin 2020 (+100%), portant à 62% de logements raccordables au réseau de fibre optique.

Plus concrètement à Seuillet au 1^{er} mars 2021 , le nombre de logement déployé est de 68%. Les infrastructures se déploient très rapidement soit en souterrain quand le réseau enterré est présent soit en aérien en l'absence de fourreau télécom;

Pour les démarches de raccordements il faut compter environ six mois entre la création du réseau et l'éligibilité du logement. Il suffit donc de contacter son fournisseur d'accès internet pour demander le passage à la fibre pour son habitation.

Les conditions tarifaires des abonnements varient selon les opérateurs. Chaque particulier est libre de choisir son fournisseur d'accès.

Vous pouvez suivre si votre foyer est ou sera prochainement éligible à la fibre optique en vous enregistrant sur : <https://reseaux.orange.fr/couverture-reseaux/carte-de-couverture-fibre>

SITUATION SANITAIRE DANS LA COMMUNE



COVID-19 :
VACCINATION DANS
L'AGGLOMÉRATION

#VaccinationVichySolidaire



La Ville de Vichy, la CPTS de Vichy (Communauté professionnelle territoriale de santé), la Clinique La Pergola, le Centre Hospitalier de Vichy et les professionnels de santé du territoire se sont mobilisés pour créer un centre de vaccination qui répond aux orientations définies par l'Agence Régionale de Santé. Le centre de vaccination est installé à la Maison des associations, place de l'Hôtel de Ville. Deux antennes viennent également d'ouvrir au Mayet-de-Montagne et à Saint-Germain-des-Fossés et

une troisième prochainement à Saint-Yorre.

Depuis le début des phases de vaccination, la commune a travaillé en lien très étroit avec Vichy Communauté et ses 39 communes afin que, par tranches d'âges, les administrés puissent accéder rapidement à la vaccination.

Plusieurs étapes ont été nécessaires :

La première, le recensement des personnes de plus de 75 ans non mobiles. Celles-ci ont été accompagnées et véhiculées par les élus Seuilletois jusqu'au centre de vaccination pour les deux doses.

Puis la tranche 70-75 ans, qui consulté par questionnaire, a permis d'obtenir des rendez-vous rapidement pour ces derniers. Mi avril le recensement des publics de 60 à 70 ans a été effectué, cette catégorie d'âge a pu s'inscrire en ligne afin d'être recontacté par les **services communautaires** et d'obtenir leur RDV.

Enfin courant mai les 50-60 ans se sont vu ouvrir eux aussi différents créneaux via la plate forme de vaccination. A cette heure environ 30 à 40% de la population Seuilletoise serait vaccinées.

L'engagement des services Municipaux, communautaires et la mobilisation de vos élus locaux ont permis ce travail, qui espérons le, pourra dans les prochaines semaines permettre la sortie de crise et le retour à la vie normale.